Envoyé en préfecture le 30/06/2025
Reçu en préfecture le 30/06/2025
Publié le 30/06/2025
ID : 081-200063360-20250623-20250630_3-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département du Tarn

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PUYGOUZON

Séance du 23 juin 2025

Nombre de membres :
Afférents au conseil municipal : 27.
En exercice : 27.

Qui ont pris part à la délibération : 23.

Date de la convocation : 16/06/2025

Date d'affichage : 16/06/2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-trois juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUFOUR, Maire.

Présents : M. DUFOUR Thierry (Procuration de M. De LAGARDE Vincent), MME CONDOMINES MAUREL Nadine (Procuration de MME TAMBORINI Christine), M. BOUCHON Christophe, MME BOUSQUET Audrey (Procuration de MME LAGHZAOUI Nawal), M. HEIM Philippe, M. KROL Alfred (Procuration de MME MALAQUIN Hélène), MME BLANCO LIQUIÈRE Caroline, MME BONNET Céline, M. CACERES Philippe (Procuration de M. ANTOINE Gérard), MME COBOURG Monique (Procuration de M. GOZÉ Émile), M. COSQUER Cyril, M. GAYRARD Alain, M. GOUTY Michel, M. JOUANY Claude (Procuration de M. TROUCHES Michel), M. PAULIN Samuel,. MME VERGNES Brigitte.

Absents excusés : MME TAMBORINI Christine (Procuration à MME CONDOMINES MAUREL Nadine), M. De LAGARDE Vincent (Procuration à M. DUFOUR Thierry), MME BENSETTI Nawel, M. ANTOINE Gérard (Procuration à M. CACERES Philippe), M. GOZÉ Émile (Procuration à MME COBOURG Monique), MME LAGHZAOUI Nawal (Procuration à MME BOUSQUET Audrey), MME MALAQUIN Hélène (Procuration à M. KROL Alfred), M. TROUCHES Michel (Procuration à M. JOUANY Claude).

Absents : M. BAYLE Nicolas, MME DUBOIS Océane, M. ROYER Jacques

Secrétaire : M. COSQUER Cyril.

N° DEL2025-27 : Renouvellement de la convention territoriale globale 2022-2025 avec la Caisse d'Allocations Familiale du Tarn – Autorisation donnée au Maire de signer un avenant d'un an.

La Communauté d'agglomération de l'Albigeois, les 16 communes qui la composent et les 2 SIVU intervenant dans le champ des services aux familles, se sont engagés avec la caisse d'allocations familiales (CAF) du Tarn en faveur de la Convention Territoriale Globale 2022-2025.

Cette convention a été votée en Conseil communautaire le 14 décembre 2022, et par la commune de Puygouzon le 12 décembre 2022. La convention a été signée avec la CAF du Tarn le 16 décembre 2022.

Pour rappel, la Convention Territoriale Globale (CTG) est un dispositif de la CAF qui vise à renforcer l'adaptation des réponses aux besoins des habitants, prioritairement dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, du soutien à la parentalité.

Les axes de développements de la CTG 2022-2025 sont :

- Petite enfance : Mieux répondre aux besoins de garde des familles.
- Enfance : Consolider l'action éducative en direction de tous les enfants.
- Jeunesse : Renforcer l'action en direction des jeunes.
- Parentalité : Soutenir les parents, notamment les plus fragiles.
- Axe transversal :
  - favoriser la réflexion sur les outils et projets d'animation de la vie sociale,

Envoyé en préfecture le 30/06/2025
Reçu en préfecture le 30/06/2025
Publié le 30/06/2025
ID : 081-200063360-20250623-20250630_3-DE

- favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures d'accueil et de loisirs,
- mettre en place une fonction d'observation des besoins et des attentes des familles, des enfants et des jeunes,
- soutenir l'apprentissage de la citoyenneté des enfants et des jeunes,

Sur les deux premières années de mise en œuvre de la convention, en lien avec les différents signataires de la CTG, le volet petite enfance a été particulièrement investi, en réponse à un enjeu majeur pour notre territoire, à la fois en terme d'attractivité et d'emploi, et de soutien aux jeunes parents.

Deux actions fortes ont été engagées. La première en 2023 a comme objectif de favoriser l'installation d'assistantes maternelles à domicile ou en maisons d'assistantes maternelles (aides individuelles, fonds de concours dédié...). Quatre communes se sont appuyées sur ce plan pour porter un projet d'installation d'une MAM.

La deuxième, votée en Conseil communautaire le 8 avril dernier, vise à développer l'offre de places en crèches accessibles à tous les revenus, y compris les plus faibles. Dans ce cadre, il est prévu un soutien à l'investissement et au fonctionnement pour l'ouverture de 36 nouvelles places PSU, ciblées sur les métiers en tension.

A l'occasion du comité de pilotage de la CTG le 1er avril 2025, la CAF du Tarn a souligné l'ambition portée localement en matière de petite enfance et la pertinence des axes et actions envisagées. La CAF s'est positionnée favorablement sur la signature d'un avenant de prolongation d'une année, soit jusqu'au 31 décembre 2026.

Les communes et les SIVU de l'agglomération sont amenés à délibérer en vue d'autoriser les maires ou les présidents à signer l'avenant de prolongation. La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois sera amenée à se positionner lors du Conseil communautaire du 1er juillet 2025. Les travaux de mise à jour du diagnostic territorial et de bilan-évaluation de la CTG 2022-2025 pourront commencer au 2ème semestre 2025, et permettre ainsi aux conseils issus des prochains scrutins de se positionner en fin d'année 2026 sur les nouvelles orientations pour les années à venir.

- **Vu** le code général des collectivités territoriales,

- **Vu** la délibération du Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois du 14 décembre 2022,

- **Vu** la délibération du Conseil municipal de Puygouzon du 12 décembre 2022,

- **Vu** le projet d'avenant à la convention territoriale globale 2022-2025 ci-annexée

Entendu le présent exposé, après en avoir délibéré le conseil municipal, ***à l'unanimité*** :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le projet d'avenant de prolongation d'une année de la CTG 2022-2025 et à accomplir toutes les démarches relatives à ce dossier.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance ***Le Maire***

Cyril COSQUER ***Thierry DUFOUR***

MAIRIE DE PUYGOUZON (TARN)